

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

L'An deux mil huit, le seize septembre à 18 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean RONCIER, Maire

Etaient présents :               Mrs RONCIER J, ROULLEAU O, FUSIL J.P., BIARD JP., NERACOU LIS F,  
Mrs BESSE T, FARDEL E, THUILLIER J Cl., TOURNEUX A,  
Mmes GLOANEC-MAURIN K et PERAL Ch.

Les membres présents formant la totalité des membres en exercice, Monsieur Eric FARDEL a été élu secrétaire de séance.

---

### **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Terrain communal situé à l'entrée du chemin de La Grande Foucaudière desservant les habitations de Mr Mme NERACOU LIS et Mr Mme PICARD Serge :

Un aqueduc sera construit par la commune pour permettre à l'agriculteur d'accéder directement de la voie communale à sa parcelle et ne plus autoriser le passage d'engins agricoles sur le terrain communal planté d'arbres. Un document de bornage est en cours avec la SCP ROULLIER pour délimiter précisément le terrain et le chemin appartenant à la commune.

Point de ramassage collecte des ordures ménagères

Le point de regroupement de collecte des ordures ménagères de Villebeautru sera déplacé sur la voie communale, du côté de la propriété de Mr FOUCAULT, en tenant compte de la visibilité. Les travaux d'aménagement seront réalisés à l'automne et confiés à Michel MULOWSKY.

Stationnement Rue du Parc

Le stationnement des véhicules sur le trottoir Rue du Parc, côté château, est dangereux et apporte des détériorations. Il est donc devenu nécessaire de régler le stationnement rue du Parc, côté paire et impaire. La commission voirie se réunira pour étudier cette nouvelle réglementation.

De même, elle se chargera de réfléchir sur la sécurisation de l'intersection Rue du Parc / Rue du Château : pose de miroirs ; au ralentissement des véhicules dans le bourg : pose de cousins berlinois et signalisation.

Travaux de voirie – Programme 2008

Les travaux programmés sur le Chemin des Grandes Coulonges seront réalisés au mois d'octobre 2008.

Les bordures du trottoir près de la maison située 9, Rue des Pêcheurs seront remises en place suite aux travaux d'éclairage public.

Indication lieudit et numérotation

Il est proposé de mettre en place des panneaux d'indication de lieudits ainsi que de numérotter les habitations de ces lieudits. Cette signalisation sera faite en 2008 pour le hameau de Villebeautru. Cette opération sera poursuivie en 2009 pour les autres hameaux.

### **Commission communication**

Monsieur Jean-Claude THUILLIER fait part que le site SAINT-AGIL est accessible sur internet sous le nom de [www.saint-agil.eu](http://www.saint-agil.eu) ou [www.saint-agil.com](http://www.saint-agil.com)

Chacun des conseillers a pu prendre connaissance des différentes rubriques. Il est soumis de créer des liens de sites communaux à sites communaux ou au site de l'intercommunalité. Il est nécessaire de compléter les rubriques.

### **Commission Commerce**

Le 27 Août 2008, Mr et Mme Franck AUDROIN ont pris l'engagement de signer le bail commercial pour le commerce Boucherie – Charcuterie et Alimentation dont la réouverture est prévue le 18 Septembre 2008.

Des affiches relatives à la réouverture de ce commerce ont été apposées dans les communes environnantes : Choue, Arville, Oigny, St Avit, Le Plessis-Dorin et Boursay. Un pot d'accueil sera offert le Vendredi 19 Septembre à 19 Heures, Place de la Poste.

La remise en marche du matériel avant l'ouverture a occasionné des frais qui seront pris en charge par la commune.

Il est nécessaire de peindre les parties extérieures boisées du local à poubelles, travaux qui seront confiés à l'agent d'entretien.

### **Commission des bâtiments**

L'aménagement du bureau des associations se termine.

La commission des bâtiments se réunira pour le choix de la fresque à réaliser sur le bloc sanitaire du camping.

### **TRAVAUX DE VOIRIE – PROGRAMME 2008**

Considérant le compte-rendu de la réunion d'ouverture des plis et de l'analyse des offres du 14 Août 2008, le marché relatif aux travaux de voirie à exécuter sur le Chemin Communal dénommé « Les Grandes Coulonges » dans le cadre du programme annuel 2008 a été attribué à l'Entreprise SACER Atlantique - Agence du MANS - implantée à SPAY (Sarthe) pour un montant de 11 902,50 € HT

### **BAIL COMMERCIAL**

Un bail commercial sera consenti à la SARL « A la Bonne Bouche », à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2008 d'une durée de 9 ans renouvelable pour la réouverture du commerce Boucherie – Charcuterie – Alimentation, moyennant un loyer trimestriel de 809,50 €, non soumis à la TVA et révisable tous les trois ans.

### **BAIL HABITATION**

Un bail habitation sera consenti à Monsieur et Madame Franck AUDROIN pour la location de l'appartement situé à l'étage et attenant au commerce de Boucherie – Charcuterie, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une durée de 6 ans renouvelable, moyennant un loyer mensuel de 321 €.

### **TRAVAUX BOULANGERIE**

Considérant la nécessité d'exécuter des travaux d'aménagement du magasin de la Boulangerie de SAINT AGIL, il est décidé de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la SELARL LEGENDRE sise à CHARTRES pour un montant de 3 950 € HT. Le Maire est autorisé à établir l'avis de consultation des entreprises avec une publication dans un journal habilité à recevoir les annonces légales.

Une subvention sera sollicitée auprès de l'Etat, au titre du FISAC, en complément des subventions de la Région et du Département.

### **ADHESION DE LA COMMUNE DE CORMENON A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune du Cormenon à la communauté de communes des Collines du Perche, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009.

### **MODIFICATION DES STATUTS ET APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU SICTOM**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la modification des articles des statuts ainsi que leur refonte : nature du Syndicat (Syndicat mixte), changement du siège social, complément sur les compétences et mode de financement du Syndicat.
- approuve le rapport annuel 2007 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers du SICTOM de MONTOIRE SUR LE LOIR – LA CHARTRE SUR LE LOIR

## **SUBVENTION TOUR CYCLISTE DU LOIR ET CHER 2009**

Une subvention de 31 € est accordée à l'association Tour Cycliste de Loir et Cher à BLOIS pour le passage de la course à SAINT-AGIL en avril 2009.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Association Bœuf grillé

Le Conseil Municipal émet un accord de principe pour la création d'une association afin de poursuivre l'organisation de la soirée « Bœuf grillé » avec une cotisation symbolique de 1 €.

### Travaux Eglise

Prévoir au budget primitif 2009 de changer le châssis du clocher de l'église

### Avenir de la piscine de Mondoubleau

Le Conseil Municipal a approuvé le courrier adressé à Mr Le Président de la Communauté de Communes des Collines du Perche sur l'avenir de la piscine de MONDOUBLEAU. Les maires du canton ont reçu une copie de cette lettre.

Ce service à la population doit être considéré comme une des missions prioritaires pour le développement de notre Communauté de Communes, voire de notre canton.

Aussi, le Conseil Municipal propose que la question du transfert de gestion de la piscine de Mondoubleau à la Communauté de Communes des Collines du Perche soit étudiée par l'assemblée communautaire. Cette étude fera sans doute l'objet d'une préconisation de modernisation des installations, cette question ne doit plus être reportée.

### Photographie et nom des habitants de SAINT AGIL

Un courrier sera adressé à tous les habitants de la commune, résidences principales et secondaires comprises, les invitant à se faire photographier le jour du 11 Novembre à 11 heures, à la Grange de Saint Agil. De même, toute la population est consultée pour demander de choisir le nom des habitants de la commune entre :

- *Les Saintagilois ou Saint-Agilois*
- *Les Agilois*
- *Les Saintagiliens ou Saint-Agiliens*
- *les Agiliens*
- *autre ? .....*

***Nous restons ouverts à toutes autres suggestions.***

Le nom officiel des habitants de SAINT AGIL sera dévoilé à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre.

Le Maire,

J. RONCIER.